DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Introduction

Certificats médicaux: le dilemme du médecin

Les médecins sont confrontés à une explosion de demandes de certificats pour des motifs variés. Quelles en sont les raisons et les conséquences? Pourquoi la société transfère-t- elle aux médecins des responsabilités qui lui incombent? Ce constat de surcharge administrative liée à ces certificats nous a conduit·es à interroger quelques collègues.

Si ces démarches sont légitimes pour des aptitudes à conduire, où seul un médecin peut évaluer l'état de santé (voir l'article du Dr Pasche), les certificats pour un tournoi de golf, un camp d'été ou une marche en montagne semblent aberrants. À ce sujet, la Dre Monget, pédiatre, partage son expérience en cabinet, laquelle reflète celle de nombreux confrères et nombreuses consœurs. Quelle est la responsabilité du médecin si un golfeur subit un malaise imprévisible pendant un parcours?

La question de l'incapacité de travail, souvent subjective, soulève également des débats. Comme en témoigne l'échange entre deux médecins de spécialités différentes, l'évaluation peut varier selon les cas. La société nous demande de trancher dans des zones grises où la réponse est rarement noire ou blanche, ce qui provoque des tensions. Ces désaccords entre le bien de l'un et celui de l'autre finissent par retomber sur les médecins, sans satisfaire personne. Cela détourne aussi du temps précieux pour les patient·es malades.

Il est essentiel que les médecins contribuent à la société par leur expertise en santé individuelle et publique. Mais il n'est pas juste de leur reprocher ensuite des décisions qui relèvent en réalité de la sphère sociétale. Et quel message transmet-on aux jeunes si ni les parents, ni les individus eux-mêmes ne sont considérés comme dignes de confiance? Quelle relation humaine subsiste dans une entreprise lorsque la suspicion prime? Ne risquons-nous pas une déresponsabilisation collective?

Juriste à la SVM, Sébastien Bourquard rappelle que le certificat médical repose sur la conscience du médecin. Mais avons-nous toutes et tous la même conscience? Heureusement, non…

La situation actuelle ne peut plus continuer ainsi. Il serait judicieux que la société envisage d'autres solutions plutôt que de chercher des boucs émissaires.

Dr Kim de Heller
Spécialiste en Médecine Interne Générale, Membre du comité de rédaction

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.